

CoRDIS

Séance publique du 20/06/2023

La séance publique du comité de règlement des différends et des sanctions se tiendra dans les locaux de la Commission de régulation de l'énergie situés 15 rue Pasquier – 75008 Paris.

Dossier n°01-181-23

Rapporteur : M. Benoît Laurent

9h00

Demande d'interruption de livraison des volumes d'ARENH en application des dispositions de l'article L. 336-9 du code de l'énergie

Défendeur :

Société ComparElec

Représentant :

Monsieur Benoît Fabre, Président
Monsieur Philippe Libault de la Chevasnerie,
Directeur général

En présence de :

Commission de régulation de l'énergie

Dossier n°02-181-23

Rapporteur : Mme Agnès Leduc

10h00

Demande d'interruption de livraison des volumes d'ARENH en application des dispositions de l'article L. 336-9 du code de l'énergie

Défendeur :

Société Blanka

Représentant :

M. Julien Tchernia

En présence de :

Commission de régulation de l'énergie

11h00

Demande d'interruption de livraison des volumes d'ARENH en application des dispositions de l'article L. 336-9 du code de l'énergie

Défendeur :

Société Hellio Solutions

Représentant :

Me Sandy Duret

En présence de :

Commission de régulation de l'énergie